

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHESION  
AU FORFAIT ANNUEL DES ALSH  
2024

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, responsable légal des enfants \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_, résidant \_\_\_\_\_

souhaite adhérer au Forfait annuel des ALSH et demande à régler :

- au comptant (216€)       en chèque (à l'ordre du Trésor Public)<sup>1</sup>  
 en espèces<sup>1</sup>  
 en carte bancaire sur le Portail Famille
- en 10 mensualités (21€) par prélèvement bancaire. *Demande à effectuer avant le 30 janvier.*  
 en 8 mensualités (27€) par prélèvement bancaire. *Demande à effectuer avant le 30 mars.*  
 en 6 mensualités (36€) par prélèvement bancaire. *Demande à effectuer avant le 30 mai.*

J'atteste également accepter les modalités suivantes :

- Le forfait annuel ne dispense pas de réserver la venue des enfants avant chaque période de vacances, aux dates prévues.
- Il ne garantit pas la priorité sur les places disponibles.
- Les repas ne sont pas compris dans le forfait annuel.

Le formulaire de demande d'adhésion est à retourner par mail à [enfancejeunesse@villes-soeurs.fr](mailto:enfancejeunesse@villes-soeurs.fr), accompagné du dossier administratif 2024.

Date :

Signature :

<sup>1</sup> Pour tout paiement en chèque ou espèces, merci de prendre rendez-vous avec le Service Enfance Jeunesse.